



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Extrait du registre des délibérations
du comité syndical

Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le
ID : 034-253401822-20250926-20250925-DE

Séance du 26 septembre 2025

Date de la convocation : 19 septembre 2025

Date d'affichage convocation : 19 septembre 2025

Nombre de membres		Vote	
Membres afférents au Comité syndical :	25	Pour :	15
Membres en exercice :	25	Contre :	0
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres ayant donné procuration :	4		

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ et le vendredi 26 septembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte "Entre Pic & Etang" se sont réunis à 17 heures 30 à Lunel-Viel, sous la présidence de Monsieur Fabrice FENOY, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code Général des Territoriales.

N°2025-09-25

Objet de la délibération :

Modification du tableau des effectifs

Présents :

CC Pays de Lunel : FENOY Fabrice

CC Grand Pic St Loup : SENET Laurent, CAPUS Georges, ANTOINE Pierre, KUSOSKY Romain

CA Pays de l'Or : CARLIER Michel, LIBES Pierre, LEVAUX Marie

CC Rhony, Vistre, Vidourle : LAURENT Jean-François, ROUSSEAU Antoine

CC Pays de Sommières : ANDRIUZZI Jean-Michel, DUMAS Alex, MARTINEZ Pierre, THEROND Alain

CC Terre de Camargue :

Commune de Lunel-Viel : BILLET Eric

Avaient donné procuration : PENIN Olivier à ANDRIUZZI Jean-Michel, MATHERON Françoise à CAPUS George, GRAS Philippe à LAURENT Jean-François, FELINE Thierry à CARLIER Michel

Secrétaire de séance : SENET Laurent

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Depuis la dernière mise à jour du tableau des effectifs :

- Les 10 postes d'animateurs biodéchets (techniciens) ont été créés lors de la séance du comité syndical du 29 septembre 2023.
- Le poste de directeur technique (ingénieur) a été créé lors de la séance du comité syndical du 13 mars 2024.
- Le poste de directeur administratif et financier (attaché) a été pourvu au 1^{er} septembre 2024.
- Une animatrice biodéchets à démissionner en juillet 2025. Celui-ci était basé sur le territoire de Lunel-Agglomération. Le Syndicat a donc lancé une publication pour recruter sur ce poste vacant, dont le processus est en cours de traitement.

Il est donc aujourd'hui nécessaire de modifier le tableau des effectifs afin d'y intégrer la création d'un emploi d'attaché territorial occupant le métier de responsable communication.

Le comité syndical décide, à l'unanimité :

- D'adopter les modifications du tableau des effectifs conformément aux dispositions citées ci-dessus
- D'autoriser le Président à effectuer toute démarche concourant à la bonne exécution de cette décision.

Fait à Lunel-Viel le 26 septembre 2025,

Le Secrétaire de séance,
Laurent SENET

Le Président,
Fabrice FENOY

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 034-253401822-20250926-20250925-DE



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 26/09/2025

SYNDICAT MIXTE ENTRE PIC ET ETANG

Emplois permanents		Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet	Dont-titulaires
Filière administrative	Attaché	A	2	2	-	1
	Adjoint administratif	C	1	1	-	1
	Sous-total			3	3	-
Filière technique	Ingénieur	A	2	2	-	1
	Technicien	B	10	09		0
	Sous-total			12	11	-
Total			15	14		3